



ARCH ' ECHOS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA RECHERCHE SUR CHAVILLE,
SON HISTOIRE ET SES ENVIRONS

MARS 1990 N° 1



3. - Chaville. - La Mairie.

P. Marquis, Paris.

CHAVILLE EN REVOLUTION

S O M M A I R E

- l'Editorial du Président	page 3
- l'organisation de l'ARCHE	page 4
- le village de Chaville	page 5
- les cahiers de doléances de Chaville	page 5
- la garde civique	page 7
- les 8 jours d'octobre : le cortège passe à Chaville	page 7
- l'élection du premier Maire	page 9
- un personnage de la Révolution : Gouly	page 10

En couverture (pages 1 et 12) : la carte des Chasses du Roi achevée en 1807, où l'on discerne en losange, l'enceinte du Château de Chaville construit en 1766 par Louis XV, et en page 12 le parc du château de Versailles. La carte postale de 1905 montre l'ancienne Mairie, démolie en 1973, qui se situait face au n° 940 actuel de l'Avenue Roger Salengro. La Mairie a été transférée en 1909 dans l'ancien pavillon de chasse du Comte d'Artois, futur Charles X.

ARCH ' ECHOS est le bulletin de l'ARCHE
Directeur de la Publication : Marcel HOULIER
1456 Avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE
Téléphone : 47 09 96 19 - Télécopieur : 47 50 29 84
Dépôt légal : 1er trimestre 1990

AVIS DE RECHERCHES...

J'ai le plaisir de présenter le premier bulletin de l'ARCHE. C'est un projet que j'avais évoqué dès 1983 lorsque j'avais invité les Chavilloises et les Chavillois à participer à la création d'une Association pour la Recherche sur l'Histoire de Chaville.

Mais notre premier objectif a été de constituer des Commissions, au sein desquelles se sont effectuées des premières études et organisées des manifestations telles que conférences, expositions, visites etc...

Parallèlement, j'ai constitué des archives municipales, maintenant installées dans des locaux spacieux, ouvertes au public et dotées de personnel permanent...

L'ARCHE disposera par la suite, dans le Centre Culturel qui va être construit face au Cinema "Le Chaville" d'un local spécifique pour que les "Archers" puissent s'y réunir et y travailler. Ce Centre Culturel comportera également un petit musée municipal.

Ainsi, petit à petit, grâce à la convergence des travaux des Archives municipales et de l'ARCHE, la mémoire de notre commune se reconstitue.

Pour la publication d'ARCH ' ECHOS, nous avons retenu une formule souple sans périodicité rigide, mais visant l'objectif de 2 ou 3 publications par an. Ce bulletin sera servi, bien sûr à tous les adhérents de l'ARCHE. Mais pour ce premier numéro, nous avons voulu en faire une large diffusion afin de faire connaître mieux encore notre Association ; et nous avons jumelé son lancement avec l'Assemblée Générale annuelle de l'Association.

C'est une occasion pour adhérer à l'ARCHE et participer, chacun dans la mesure de ses moyens, au grand jeu de la recherche de notre identité de Chavillois et Chavilloises de plus ou moins longue date. Indépendamment du travail qui se fait au sein des Commissions, les "Archers" se réunissent tous les 2ème mardis des mois impairs de 18 h 30 à 20 h 00, sans ordre du jour formel pour mettre en commun tout ce que chacun apprend ou découvre. Ces réunions sont ouvertes à tous, adhérents ou non, venez-y...

L'ambition de l'ARCHE en créant ce bulletin est de saisir tel évènement, tel anniversaire ou telle étude pour les faire connaître et les mémoriser. Dans ce premier numéro nous avons saisi l'occasion du bicentenaire de la Révolution à Chaville. Pas seulement 1789... Par exemple, c'est en cette année 1790 que les Chavillois ont élu leur premier Maire, Achille Jean-Baptiste Laroque, précisément le 31 Janvier 1790.

Je remercie ceux qui ont apporté la matière et leur contribution pour la composition de ce bulletin : notamment Melle Bontemps, M. Peltier, M. Schlumberger et Mme Serre. Mais aussi M. Chaix, Président de "Regain" (Association de Bourg en Bresse) qui nous a communiqué une intéressante documentation sur le "citoyen Gouly" dont l'activité à Chaville au moment de la Révolution ne passa pas inaperçue.

Je tiens à remercier aussi les Présidents et les membres des Commissions qui ont déjà fait un travail important l'an passé, dans le cadre des Fêtes d'Automne où l'ARCHE s'est manifesté à 3 reprises : d'abord par une exposition sur le vieux quartier du Doisu, que M. Cloix, natif de ce quartier des Blanchisseurs, nous a fait mieux connaître avec le groupe qu'il avait constitué, ensuite par une très intéressante conférence de M. Marquet, Sèvrien fidèle à l'ARCHE, sur la "création du système métrique dans la tourmente révolutionnaire", et enfin par une exposition organisée par un groupe qu'animait M. Schlumberger pour célébrer le 150ème anniversaire de la création de la ligne de chemin de fer Paris-St-Lazare/Versailles, en même temps que la Ville parrainait une locomotive qui porte maintenant le nom et l'écusson de Chaville.

Mais si vous voulez en savoir plus, si vous voulez jouer avec nous au jeu passionnant de la recherche historique, n'hésitez pas : rejoignez l'ARCHE et venez à son Assemblée Générale. Vous y serez les bienvenus et vous découvrirez nos ancêtres...les "Catillois".

Marcel Houlier, Maire de Chaville
Président de l'ARCHE

A R C H E

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR CHAVILLE, SON HISTOIRE ET SES ENVIRONS

Siège Social : Mairie de Chaville
1456 Avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE
tél. 47 09 96 19

Président fondateur :	M. Marcel HOULIER
Premier Vice-Président :	M. Louis LE SAEC
Second Vice-Président :	M. François SCHLUMBERGER
Secrétaire-Archiviste :	Melle Véronique BONTEMPS
Trésorière :	Melle Claudine WAGNER

LISTE DES COMMISSIONS

1 ère Commission : de la Préhistoire jusqu'en 900	M. LE SAEC
2ème Commission : de l'an 901 jusqu'à 1800	M. SCHLUMBERGER
3ème Commission : de 1801 jusqu'à 1900	M. LESCOT
4ème Commission : de 1901 à nos jours	M. BOUAN
5ème Commission : Recherches généalogiques et démographiques	M. PELTIER
6ème Commission : Etude de publications	M. HOULIER

COMMENT JOINDRE LES RESPONSABLES

Melle Véronique BONTEMPS	Mairie	CHAVILLE 47 09 96 19
M. Louis BOUAN	38 Rue du Père Komitas	CHAVILLE 47 09 20 40
M. Marcel HOULIER	Mairie	CHAVILLE 47 09 96 19
M. Louis LE SAEC	6 Rue du Château	CHAVILLE 47 50 00 85
M. Pierre LESCOT	10 Rue du Lac	CHAVILLE 47 50 32 40
M. Jacques PELTIER	25 Rue du Coteau	CHAVILLE 47 50 42 01
M. François SCHLUMBERGER	16 Rue Emile Zola	CHAVILLE 47 50 40 08
Melle Claudine WAGNER	9 Rue de Jouy	CHAVILLE 47 50 27 59

LE VILLAGE DE CHAVILLE EN 1789

A la veille de la Révolution, Chaville n'était qu'un village d'une centaine de feux, moins de 500 habitants(1). Une trentaine de maisons étaient habitées par leurs propriétaires, le reste était loué mais 25 à 30 maisons appartenaient à des "horsains" (c'est-à-dire des non chavillois). On comptait environ 35 artisans essentiellement des blanchisseurs (mais plus de 40 personnes se déclaraient blanchisseurs(2)). Quelques marchands (bouchers, charcutiers, laitiers, cabaretiers, marchands de vin, marchands de bestiaux etc...) plusieurs chaudronniers ; et plus de 50 journaliers qui louaient leurs services surtout aux champs. Il n'y a plus à cette époque que 4 ou 5 vigneron vivant principalement de leur vigne (tandis qu'un siècle plus tôt ils étaient les plus nombreux) mais une partie des quelques hectares de vigne qui subsistent sont exploités accessoirement par des blanchisseurs voire par des journaliers.

Sur 226 arpents soumis à la taille (environ 95 ha) il y avait surtout des terres labourables (57 ha) mais seulement 2 laboureurs chavillois propriétaires (pour 10 ha) le reste constituant surtout des prés et pâtures (37 ha) sur lesquels on nourrissait 18 chevaux, 35 vaches et 100 "bêtes à laine".

(1) d'après le registre des tailles de 1786 ; estimation inférieure aux chiffres avancés précédemment par divers auteurs qui ne citent pas leurs sources.

(2) En fait, plusieurs personnes père et fils, frères travaillaient parfois dans la même entreprise familiale.

LES CAHIERS DE DOLEANCES DE CHAVILLE

Au début de 1789 et sur la demande même du Roi, la majeure partie des Français eurent la parole. Les électeurs des futurs Etats Généraux avaient été invités à formuler leurs désirs ou leurs plaintes dans des "cahiers".

Près de 60 000 cahiers de doléances, rédigés en toute liberté, à la fin de l'hiver début du printemps 1789 exposent les protestations, les vœux des Français.

Daté du 16 Avril 1789, le cahier de doléances de la paroisse et communauté de Chaville est fait et rédigé en Assemblée Générale du Tiers-Etat, tenue et convoquée au son de la cloche audit lieu de Chaville. Monsieur le curé Georges lut en chaire à ses paroissiens l'ordonnance du Bailli de Meudon pour satisfaire à la lettre du Roi pour la convocation des Etats Généraux.

En présence de Nicolas Sulpice Hénault, bachelier en droit, procureur au bailliage Royal de Meudon, de Charles Marc Nouette, greffier du Bailliage, sont présents sur les bancs de l'église : Jacques Doubemont, syndic municipal de la paroisse, Jean Baptiste Laroque, André Dada, Pierre Royer, Pierre Paul Moufle, Jean Baptiste Beauvais et Jean Deloraille, ainsi que plusieurs habitants de Chaville agés de plus de 25 ans et payant contribution.

Du 12 au 16 avril, 25 articles sont rédigés.

Quelles étaient les revendications et les vœux des Chavillois?

En majorité vigneron, blanchisseurs, cultivateurs, journaliers, les habitants de la Commune vivent leur quotidien difficilement et les grandes idéologies révolutionnaires ne sont pas leurs préoccupations majeures.

Accablés d'impôts ils réclament l'abolition de la fiscalité féodale. Les articles 9, 10, 17 énumèrent le nombre et la diversité des impôts et des droits.

"que les tailles, capitations, impositions militaires soient supprimées et remplacées par un seul et même subside".

"que les droits du centième denier, de franc-fief, de nouvel acquêt ainsi que de colombier et de banalité soient supprimés".

Ils demandent que les poids et mesures soient uniformisés par tout le Royaume. Ils revendiquent l'égalité devant la loi, la suppression des abus de justice et surtout une constitution qui définirait les droits de la Nation face au souverain et garantirait les libertés.

Mais avant tout, leurs soucis sont locaux : la proximité de Versailles et les bois environnants font de Chaville un lieu de passage des chasses royales, les habitants de la commune voient leurs propriétés constamment dévastées - chevaux, gens à pied traversent les champs parfois même pendant les moissons, les dommages sont considérables.

Deux tiers du territoire sont enclos pour les chasses, des routes ont été percées à travers les propriétés sans dédommagement aux particuliers qui se sont trouvés spoliés.

Autre préoccupation, l'eau potable, les sources et fontaines ont été monopolisées pour les besoins du château de Chaville et son parc.

Les Chavillois dénoncent ces lourdes servitudes au travers des articles 6, 8, 16 et 21 du cahier de doléances et demandent la jouissance des bois de sa Majesté et l'aliénation à leur profit des terres de sa ferme de Chaville.

"Que les domaines du Roi soient déclarés aliénables et comme tels vendus, qu'en conséquence il plaise à sa Majesté d'accorder aux habitants à titre d'aliénation ou de rente, les terres de sa ferme de Chaville avec jouissance des eaux qui s'y trouvent".

Les plaintes des Chavillois sont diverses, même leurs gênes sont exprimées, en effet, ils n'oublieront pas de demander des mesures efficaces pour supprimer l'odeur pestilentielle que répand le rû Marivel charriant les vidanges de Versailles.

Dans leurs doléances les Chavillois, sensibles à la misère de leur curé et de son vicaire demanderont qu'il leur soit accordé des revenus suffisants et proportionnels à l'étendue de leur paroisse mais que soient supprimées toutes redevances perçues lors des actes paroissiaux.

Par ces revendications, les Chavillois, comme bien d'autres en fait dans le Royaume avaient mis leurs vœux, leurs espoirs et souhaitaient que de grands changements interviennent.

Le cahier de doléances de Chaville est rédigé d'un ton modéré, d'une écriture régulière, facile à lire. Il porte à la fin une vingtaine de signatures dont certaines fort maladroites. Parmi les plus élaborées, nous remarquons celles de Laroque, Dequatre, Gentil, tous trois futurs Maires de notre commune.

Chaville faisait partie du baillage de Meudon regroupé dans la prévôté et vicomté de Paris hors les murs. Parmi les 16 députés élus, il est à noter Jérôme Claude GANDOLPHE, "docteur de la maison et société de Sorbonne", curé de Sévres.

fuit le curé de la paroisse de la ville de Chaville au bailliage de Paris
 An 1789 Mil sept cent quatre vingt neuf J. Doubernet
 Laroque André Dada mouffe
 Laroque Propriétaire Dequatre
 Sallé Garnier
 Ogouin Hebert
 Iscrasim Point du pont
 Robert Borden Sautier Jean le pine
 IFFORTIE GMAIL Cachet



LA GARDE CIVIQUE

A Chaville, comme partout dans le bailliage, on avait envoyé le cahier de doléances à Meudon. La Révolution était en route, mais on n'en avait qu'à peine conscience.

Cependant à Versailles, les Etats Généraux s'étaient proclamés Assemblée Nationale et, à Paris le peuple s'était emparé de la Bastille. Ici, où l'on travaillait aux champs, on avait nommé un nouveau syndic, Achille Jean-Baptiste LAROQUE, ancien marguillier de la paroisse, qu'on retrouvera plus tard comme Maire.

Après l'effervescence parisienne, le souci de la sécurité, désormais confié aux citoyens "sur l'intérêt de la conservation des biens de toute nature et le danger qui, d'après les troubles survenus de toutes parts par une multitude de gens sans aveu, pourraient les menacer", conduit le nouveau syndic à convoquer les habitants le 2 Août 1789 pour constituer une garde civique et désigner à cet effet 20 personnes, sous la conduite d'André DADA dit l'ORANGE, 58 ans, ancien soldat aux Gardes Françaises devenu, depuis son mariage en 1757, chauxfournier* à Chaville.

Cette garde ressemble fort à l'une de ces corvées qu'on espérait abolir. Il n'y a que 16 hommes à se présenter (dont 14 illettrés) mais qu'importe, il y va de l'intérêt général et dès le 16 Août suivant, on rédige avec le curé GEORGES, LAROQUE et 5 autres personnes (DOUBEMONT, BARRIER, BEAUVAIS, DELORAILLE et ROYER) un règlement de police. Le service va de 3 heures du soir à 4 heures du matin et le marchand de vin Claude PERRIN prête un local pour y installer le corps de garde.

* personne chargée de la conduite de fours à chaux

LES JOURNEES D'OCTOBRE : LE CORTEGE PASSE A CHAVILLE

Le 5 Octobre 1789, la Révolution passe à Chaville. Nos ancêtres savaient que l'agitation était grande à Paris, et que le pain manquait. Au son du tocsin, des parisiennes angoissées se rassemblent sous la conduite de Maillard, qui bat du tambour.

Nous avons déjà vu ce Maillard le 14 Juillet. Il est l'un des vainqueurs de la Bastille. Il a 25 ans.

On racontait aussi à Paris que le 1er Octobre, à Versailles, au banquet des gardes du corps, la cocarde tricolore avait été piétinée en présence de la Reine.

Ces femmes s'étaient rassemblées dans le quartier de la Halle et voulaient marcher sur Versailles pour chercher du pain et ramener le roi à Paris. Elles avaient pillé les armes de l'Hôtel de Ville et certaines s'étaient attelées à deux canons de marine qu'elles tiraient difficilement depuis l'Hôtel de Ville. Elles étaient au nombre de plusieurs milliers.

Vers 1 h de l'après-midi, le cortège parvient au Pont de Sèvres. A la surprise générale, le pont n'est pas gardé. Sa construction en bois en permettait la destruction rapide pour couper la route de Versailles.

Juste au-dessus de la Manufacture de Porcelaine, devant les grilles du parc de Sèvres, le cortège croise une voiture de service de la cour allant vers Paris, dans laquelle se trouvent un abbé, un officier de la Garde Nationale et un particulier.

Les femmes arrêtent la voiture, obligent l'officier à se joindre au cortège, et une dizaine de femmes montent dans la voiture que l'on retourne en direction de Versailles.

Les Chavillois commencent à entendre des cris, des chants, des bruits de tambours. Les femmes cherchent en vain du pain et des rafraîchissements dans Sèvres.

Des émeutières provocantes se mettent à califourchon sur les canons et brandissent de redoutables mèches.

C'est vers 3 h que la troupe des femmes s'engagea dans Chaville et se mit à monter la côte du Doisu. Elles formaient une bien étrange mêlée. Hardiment, elles portaient des fourches, des épées, des fusils, des manches à balai.

Sous les fichus de mousseline qui couvraient leur gorge brillaient quelques pistolets. Aux passants qui les interrogeaient : "où allez-vous ?" elles répondaient : "nous allons à Versailles demander au Roi du pain"

Nos ancêtres furent frappés par la diversité de cette troupe. Des jeunes filles vêtues de blanc, joliment coiffées, marchaient côte à côte avec de robustes cuisinières, de modestes couturières, ou d'élégantes modistes. Mais il y avait aussi des éléments plus inquiétants, comme Reine Audu qui disait "qu'elle était une fille publique qui avait toujours fait son métier avec honneur".

L'une des femmes avait même enfourché un cheval.

Elle s'appelait Théroigne de Méricourt.

Certaines femmes disaient : "nous ramènerons à Paris le boulanger la boulangère et le petit mitron", c'est-à-dire le roi, la reine et le dauphin. Ce à quoi un chavillois leur répondit : "ne faites d'insolence à personne. La paix soit avec vous".

Une passante ayant demandé à une émeutière ce qu'elle ferait si la famille royale n'était pas à Versailles, reçut cette réponse : "s'ils n'y sont pas, nous plaçons le Duc d'Orléans sur le trône. Il nous donnera du pain !".

A 4 h, à l'entrée de Viroflay survient un gros orage qui obligera le cortège à marcher dans la boue.

Peu de temps après, Maillard et une quinzaine de femmes sont reçus à l'Assemblée, à l'hôtel des Menus Plaisirs.

Le roi, qui chassait dans la forêt de Meudon, avait été prévenu vers 2 h de la marche des parisiennes, et était retourné immédiatement au château de Versailles.

Un représentant de l'Assemblée, Jean Mounier, accompagné de 12 femmes est reçu par le roi vers 7 h. Le roi dit aux femmes : "je vais ordonner de ramasser tout le pain qui est à Versailles, et je vous le ferai donner".

Sous le coup de l'émotion, la jeune Louison Chabry, une ouvrière de 17 ans, s'évanouit. Lorsqu'elle reprit ses sens, Louis XVI l'embrassa.

Vers 8 h du soir, les Chavillois virent passer un 2ème cortège, celui des ouvriers des faubourgs qui, au nombre de plusieurs milliers se dirigeaient eux aussi vers Versailles.

Et vers 9 h et demi débouchera de Sèvres, une armée de 10 000 hommes. C'est la Garde Nationale de Paris sous le commandement de La Fayette, qui avait reçu ordre à l'Hôtel de Ville de marcher sur Versailles.

Un nombre d'hommes équivalent avait pris à Sèvres la route de Versailles par Saint-Cloud. En passant de nuit à Chaville, Lafayette pensera sans aucun doute à sa tante, Mme de Tèssé, qui habite le château de Chaville.

Tard dans la soirée, Lafayette pénètre dans le château et rejoint le roi qui tient conseil et vient enfin de signer le décret de la Déclaration des droits de l'homme.

Le 6 Octobre, n'ayant reçu aucune consigne spéciale, les gardes ouvrirent les grilles du château à 5 h 30, comme chaque jour. Une foule se rua vers l'escalier de la reine. Un des gardes du corps fut assommé, puis décapité.

Puis on attaqua la porte des appartements de la reine. Celle-ci s'enfuit chez le roi.

Un garde du corps de la reine, M. de Varicourt, eut la tête tranchée et promenée au bout d'un pique.

La Fayette étant revenu au Palais conseille à Louis XVI de paraître au balcon de la Cour de Marbre et d'adresser la parole au peuple. La foule crie alors "le roi à Paris". Il reviendra au balcon vers 11 h en disant : "Mes amis, j'irai à Paris avec ma femme et mes enfants qui sont ce que j'ai de plus précieux."

Cette nouvelle fut aussitôt saluée par une explosion de cris de triomphe parmi les manifestants. En signe de victoire, on tira même des coups de canon qui s'entendirent jusqu'à Chaville.

Vers la fin de la matinée, les Chavillois revirent passer, mais dans l'autre sens, les mêmes femmes.

Elles leur criaient : "nous ne manquerons plus de pain. Nous tenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron". Elles portaient en signe de joie de longues branches de peuplier.

La cruauté ne perdait pas ses droits : des émeutiers portaient en triomphe au bout de leurs piques, les têtes des 2 gardes du corps massacrés le matin au Palais.

On forcera même un perruquier de Sèvres à friser et à poudrer les 2 têtes sanglantes. Il se suicidera plus tard.

Certaines femmes sont à califourchon sur des canons.

Il est plus de 2 h de l'après midi quant le carosse royal apparut à Chaville.

Dans le carosse royal ont pris place le roi, la reine, leurs 2 enfants, la soeur et le frère du roi.

Derrière suivent des Gardes du Corps et les dragons du régiment des Flandres.

Des Suisses fraternisent avec des Gardes Nationaux.

Les Chavillois virent passer derrière le carrosse royal des berlines emmenant la suite du Roi, ainsi que des chariots de blé ou de farine. En 2 jours, ils verront passer près de 2 000 voitures. Le cortège royal passe devant la manufacture de Sèvres. Il mettra 6 h pour atteindre Paris. Puis il passe devant l'église Notre-Dame de Passy. C'était un jour froid et pluvieux. Le roi sait-il qu'il abandonne définitivement Versailles, après que les rois de France y eurent séjourné depuis plus de 100 ans ?

L'Assemblée Nationale quittera Versailles dix jours plus tard pour siéger dans la Salle du Manège, près des Tuileries. En quelques jours, Versailles se vida de sa population, qui passa de 100 000 à 30 000 habitants en 3 ans.

Devant la porte de Chaillot, Bailly, le Maire de Paris déclare au roi : "quel beau jour, Sire, que celui ou les parisiens vont posséder votre Majesté et sa famille". En effet, Louis XVI est désormais prisonnier du peuple de Paris. Il résidera aux Tuileries. Ces 2 journées eurent une importance considérable sur la suite des événements de la Révolution. Il faut souligner que c'est la première action féminine dans cette époque nouvelle, une première reconnaissance de la liberté des femmes.

L'ELECTION DU PREMIER MAIRE LES PREMIERS CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'Assemblée Nationale ayant décrété le 14 Décembre 1789 la formation de municipalités, les habitants sont convoqués le 31 Janvier 1790 au son des cloches dans l'église qui est alors le seul lieu de réunion publique. Le curé GEORGES, chargé d'en expliquer l'objet, préside cette assemblée. Les candidats sont peu nombreux, les avis partagés et, après 3 tours de scrutin, le syndic LAROCHE est élu Maire à la "pluralité" relative (20 voix sur 41).

Ce LAROCHE était né à VILLIERS le BACLE et n'habitait CHAVILLE que depuis 1774 (mais il avait une ascendance chavilloise). Cet ancien commis à la plomberie de Versailles, qui avait été aussi Receveur des vingtièmes(1), était instruit et avait une belle écriture.

Une semaine après, dans les mêmes conditions, on nomme 6 "officiers municipaux" : J.B. BEAUVAIS, vigneron ; Jacques DOUBEMONT, blanchisseur ; PF. LEFEVRE, marchand à bois ; Louis GARNIER, jardinier ; Jean DELORAILLE, boucher et PP. MOUFLE, blanchisseur.

Le lendemain, on élit encore 12 notables qui seront les premiers Conseillers Municipaux de Chaville et dont 5 sont blanchisseurs : Eugène DAVID, Pierre NESME, Jean Mathias VINCENT (fils), Jean Baptiste LELOUTRE et Germain BRETON auxquels s'ajoutent Jean LEPINE, treillageur (issu d'une vieille famille de Chaville), Jacques DADA, chausseur, Jean SARAZIN, vigneron, François SALLE, journalier, Pierre GENTIL, laboureur, François FREUGIE, maçon et Claude PERRIN, le marchand de vin qui héberge le corps de garde.

En fait les premières décisions de ce Conseil vont concerner la religion : d'abord pour distribuer le pain béni en parts égales entre tous les paroissiens sans distinction de rang, ensuite pour admonester le vicaire coupable de ne point faire le cathéchisme, de mal faire la classe et de se comporter en "étranger" aux offices. D'autres sujets allaient plus tard préoccuper le Conseil, qui sera d'ailleurs remplacé quand la République aura été proclamée

(1) Le premier vingtième institué en 1749 était un impôt général sur le revenu ; il avait été doublé en 1756.

UN PERSONNAGE DE LA REVOLUTION : GOULY

De la Bresse à l'Île de France

Marie-Benoit GOULY, né à Bourg en Bresse le 7 Novembre 1753 dans une famille d'artisan, aîné de 10 enfants, se fit remarquer de bonne heure par son intelligence : initié à l'anatomie par un oncle chirurgien, il partit dès l'âge de 15 ans pour Paris où il poursuivit des études chirurgicales aux Invalides. Son esprit d'aventure et aussi son ambition le font s'embarquer pour les Indes : il arrive à l'Île de France (devenue depuis Ile Maurice) où il trouve une charge de chirurgien des Armées du Roy (1772) et bientôt une épouse (1774), Anne-Véronique FABIEN, issue d'une famille bretonne émigrée aux Îles et qui lui donnera 5 enfants, dont Pierre-Benoit (1781) qu'on retrouvera plus tard à Chaville.

Des parents qu'il retrouve, des relations qu'il sait se créer lui permettent parallèlement à son avancement de chirurgien militaire, de figurer dans la Société et d'obtenir une concession de 630 arpents (275 ha) avec une quarantaine d'esclaves. C'est la première fortune de notre chirurgien devenu planteur qui fait d'ailleurs venir son père et deux de ses soeurs.

La cause du peuple

La Révolution touche l'Île de France avec retard, mais donne des idées politiques à GOULY qui se fait élire à l'Assemblée Coloniale (1790) puis juge de paix (1791) et enfin en février 1793, député à la Convention. Là, il quitte sa famille (à l'exception de son fils Pierre-Benoit qu'il emmène avec lui) pour "défendre la cause du peuple", non sans emporter 30 000 livres de marchandises pour se faire un pécule à l'arrivée. Anne-Véronique FABIEN meurt peu après tandis que notre nouveau conventionnel tombe en route prisonnier des Anglais, et n'arrive à Paris qu'en Octobre après avoir perdu sa cargaison.

GOULY siège à la Montagne mais il est bientôt envoyé en mission dans l'Ain, son département d'origine ; en proie aux divisions et à la contestation il s'efforce de rétablir l'ordre révolutionnaire tout en modérant, dit-on, l'ardeur sanguinaire des jacobins les plus exaltés. Rappelé à Paris au bout d'un mois et demi, il entreprend de récuser les attaques dont il est l'objet et après la chute de Robespierre, se range aux côtés des Thermidoriens. Comme ancien conventionnel, il entre au Conseil des Cinq Cents en 1795 mais en sort au renouvellement de 1797 pour quitter la scène politique mais non pas les affaires. Dès son retour de l'Ain, il avait été autorisé à exporter des vins et des eaux de vie à l'Île de France et depuis 1797 nommé à l'inspection des finances de l'Aube puis de l'Orne.

Une nouvelle famille

C'est aussi après son retour de l'Ain qu'il s'était remarié (26 02 1794) avec Marie-Elisabeth CHAUDIER, fille d'une marchande de mode de la rue St Honoré, qui lui donnera quatre enfants : deux filles, Louise-Charlotte Virginie (née à Paris le 27 07 1795) qu'on retrouvera plus tard et Camille Amélie Elisabeth (née et morte en bas âge à Chaville 1805-1807), et deux garçons Paul Joseph Benoit (né à Viroflay le 03 02 1797 marié en Angleterre et dont une fille Marie Hongman mourra à Chaville le 19 08 1824) et Philibert Benoit (né à Versailles le 10 08 1815, marié à l'Île Maurice finalement, mort en France à 90 ans).

A Chaville, les dépouilles des Terres

C'est en 1796, lorsqu'il était membre des Cinq Cents que "le citoyen GOULY, représentant du peuple demeurant à Paris" fut déclaré adjudicataire de "l'enclos provenant de l'émigré TESSE et des dépendances de la dite maison sous le dit enclos" (soumission du 22 Floréal et adjudication du 26 Messidor au IV- 11- 05 et 14- 07-1796). D'après les reçus enregistrés en assignats et promesses de mandats, il n'aurait été payé que 113 800 livres sur 144 600.

A partir de 1797, Marie-Benoit GOULY vient habiter l'un des bâtiments de sa nouvelle acquisition mais s'emploie surtout à "exploiter" le domaine, c'est-à-dire à détruire ce qui restait du château de TESSE, déjà passablement délabré après 3 ans d'abandon (jusqu'en 1793 le domaine de TESSE était confié à la garde d'un régisseur (Pierre Julien BARRIER) et à revendre les matériaux qu'on ne pouvait tirer : ce fut probable-

ment la deuxième fortune du citoyen GOULY, dont la Révolution avait fait un personnage en vue. Le "furieux réacteur" de Thermidor comme pour faire oublier son passé de conventionnel une fois rendu à la vie privée, se faisait appeler "ancien législateur" et menait une vie de bourgeois aisé, employant domestiques et jardiniers, même si ceux-ci n'étaient pas payés très cher (on a noté en 1802 le décès d'un domestique du citoyen GOULY, âgé de 14 ans).

Mais après la Restauration, les habitants du village, qui jadis se plaignaient du détournement des eaux que Michel LETELLIER avait fait à son projet, adressaient aujourd'hui des reproches analogues à M. GOULY.

On ne sait pas exactement où habitait celui-ci mentionné en 1805, comme étant "domicilié à Viroflay". Ce devait être à proximité du parc de TESSE, appelé dès lors "Parc de Chaville", qu'il revendit d'ailleurs un peu plus tard à un M. CAZALOT, futur Maire de Chaville (1824-1829), ne conservant que quelques pièces de terre et une maison en bordure, le long de la route de Versailles. Dès avant 1816, le ménage GOULY s'est séparé : à cette date, en effet le mariage de Louise Charlotte Virginie n'a lieu qu'après les "trois sommations respectueuses" requises quand le père n'a pas donné son accord. Mais Benoît GOULY retourne à l'île de France (passée entre temps sous la domination anglaise et devenue Ile Maurice) où il retrouve une partie de sa première famille : il y meurt, sur la plantation, le 19 Janvier 1823.

La descendance de Gouly à Chaville

On retrouve à Chaville les mariages des deux enfants GOULY : Louise Charlotte Virginie épousa Louis Charles CONSTANT, peintre décorateur à la manufacture de Sèvres le 12 Décembre 1816. Le ménage habita la maison de la Pointe de Chaville en bordure du parc, mais probablement comme villégiature : Chaville n'enregistre que la naissance d'un fils, Benoît Octave, le 27 Octobre 1822 l'enterrement de sa belle-mère, Marie-Elisabeth CHAUDIER le 1er Mai 1832, CONSTANT est le Chef du Dépôt de la Manufacture de Sèvres où il habite vraisemblablement à titre principal.

Quant au fils aîné, Pierre-Benoît, devenu professeur de grammaire française, il attend l'âge de 55 ans pour épouser le 28 Mai 1836, une bretonne de 32 ans, Joséphine Guillemette BELOUARD, cuisinière de son état. On peut supposer qu'à l'approche de la retraite ce célibataire endurci songeait à s'attacher définitivement les services d'une personne encore jeune qui lui ferait de bons petits plats.

Le destin de GOULY

Aventure, ambition, sens des affaires et opportunisme semblent avoir guidé la carrière de GOULY : chirurgien et planteur, idéaliste mais partisan de l'esclavage aux colonies, Montagnard et Thermidorien, profiteuse de la Révolution devenu bourgeois finalement poussé par la nostalgie pour rejoindre l'île de sa première fortune.



CHAMP
DE
MARS

LOUVECIENNE

BOUGIVAL

PLAINE
DU
TROU D'ENFER

PLAINE
DE
BEAUREGARD

PLAINE
DE

CHEVRELOUP

PLAINE
DE LA
PAROISSE

VERSAILLES

CLAGNY

SALLE

PLAINE

PARIS

DE LA

DE LA

DE LA

DE LA

DE LA

DE LA